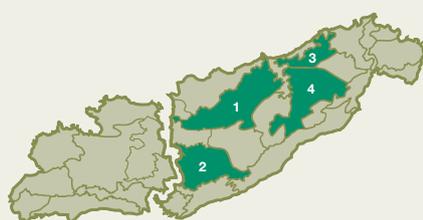




Plateau agricole  
de Gesves – Ohey<sup>1</sup>  
Plateau agricole d'Achêne<sup>2</sup>  
Campagne périurbaine  
de Nandrin<sup>3</sup>  
Plateau agricole d'Ouffet<sup>4</sup>

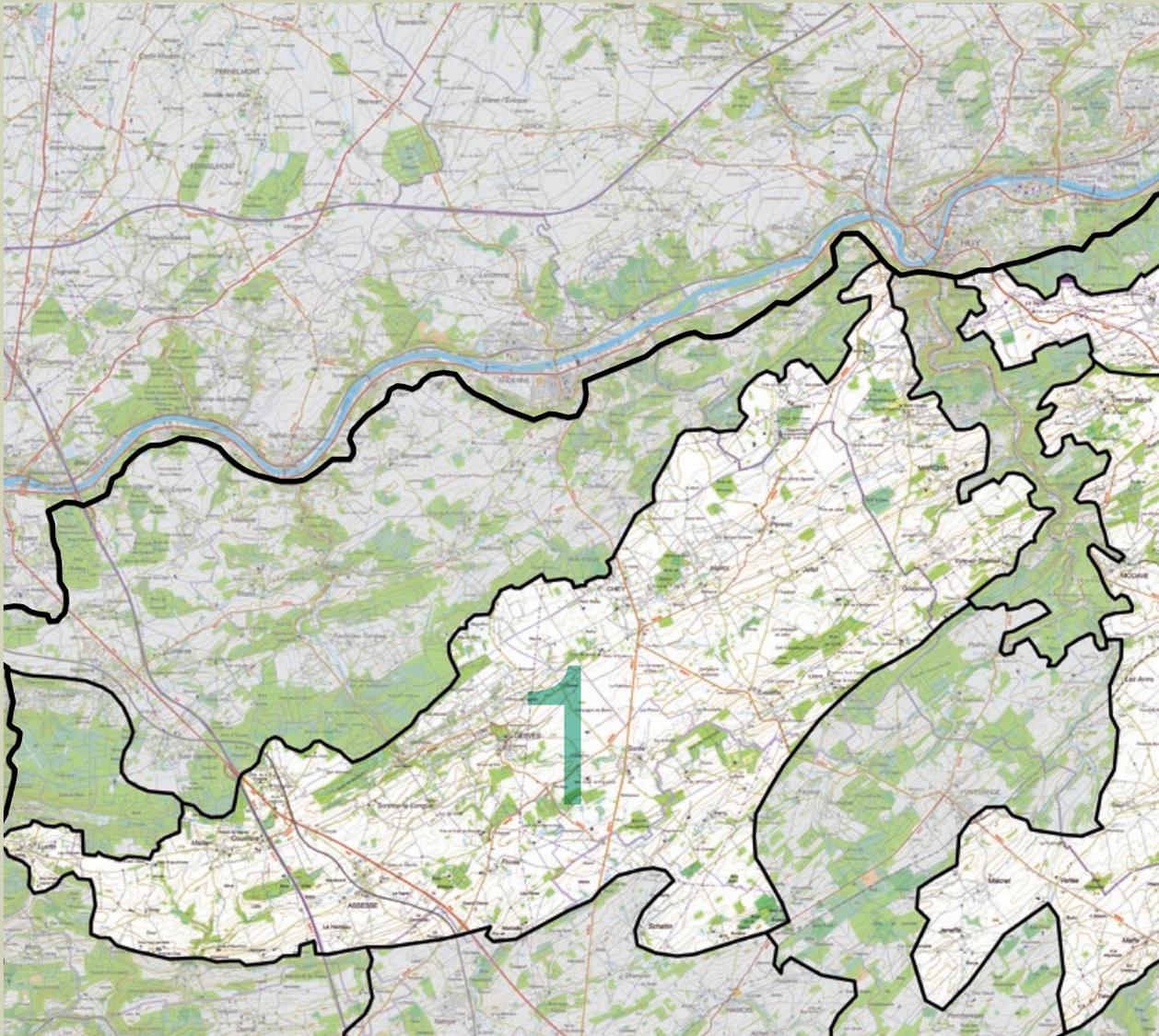


	1	2	3	4
<b>Superficie totale de l'aire<sup>A</sup></b>	<b>18 633</b>	<b>12 622</b>	<b>5 511</b>	<b>15 303</b>
Superficie agricole (ha)	14 621	9 432	4 364	12 332
Terres arables (%)	54	54	58	54
Prairies (%)	46	46	42	46
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 983	1 663	327	1 622
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	1 211	692	577	725
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>18 046</b>	<b>10 226</b>	<b>8 321</b>	<b>10 621</b>

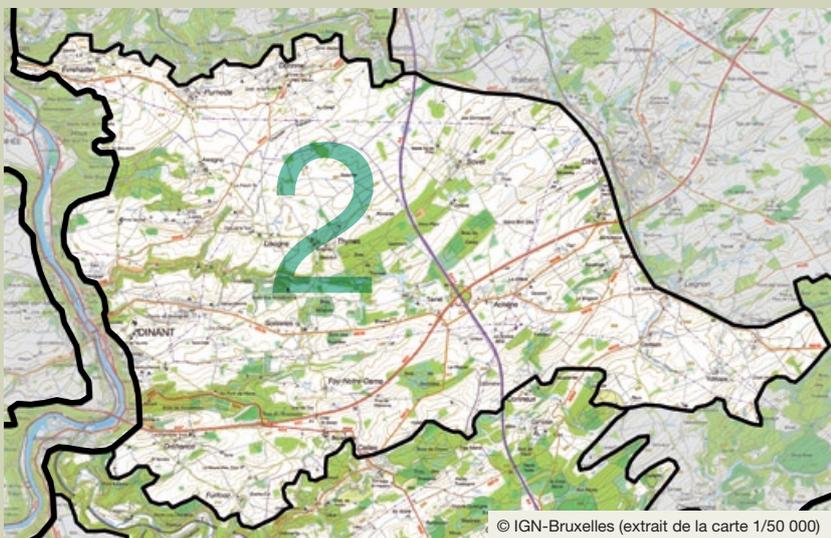
<sup>A</sup> Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données INS (2007).

Situées entre la Haute Meuse à l'ouest et l'Ourthe à l'est, ces quatre aires forment les aires typiques du moyen plateau du vrai Condroz. Elles présentent la succession caractéristique de tiges et de chavées, à l'écart de l'action érosive des principaux cours d'eau. La morphologie rurale domine, avec une prépondérance de l'occupation agricole, des labours en particulier. Les villes sont absentes. Les noyaux villageois et hameaux aux bâtiments de calcaire ou de grès présentent une structure souvent étirée, parallèle aux courbes de niveau, généralement en haut des tiges. La trame historique du bâti compte aussi, dans les villages ou à l'écart, un grand nombre de châteaux et de fermes seigneuriales. La périurbanisation récente se concentre surtout à proximité des pôles urbains mosans (Namur, Liège, Huy, Dinant).

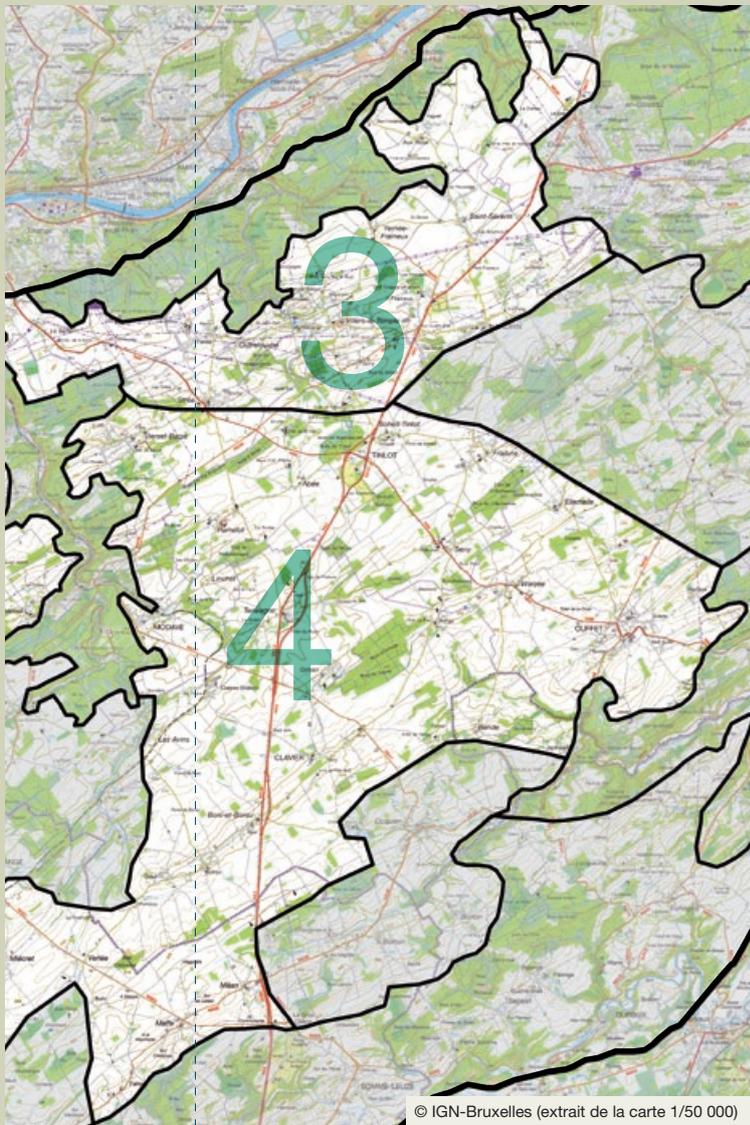


0 2 4 Km N



© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)

- 1. Plateau agricole de Gesves – Ohey
- 2. Plateau agricole d’Achêne
- 3. Campagne périurbaine de Nandrin
- 4. Plateau agricole d’Ouffet





Au cœur du moyen plateau du Vrai Condroz, les aires des Plateaux de Gesves – Ohey, d’Achêne, d’Ouffet et de la Campagne périurbaine de Nandrin présentent une succession caractéristique de tiges et de chavées orientés sud-ouest – nord-est. Le dénivelé entre le fond de la chavée et le sommet du tige s’accroît vers le sud, où il peut atteindre septante mètres. La disposition topographique génère de nombreuses vues longues tant du haut des tiges que dans l’axe des chavées. La succession de tiges est souvent perceptible en horizons multiples.

Les COURS D’EAU sont représentés par de petits ruisseaux, principalement inscrits dans la structure topographique générale. Seuls quelques-uns, tel le Ruisseau des Fonds d’Oxhe dans la Campagne périurbaine de Nandrin, lui sont perpendiculaires ; ils perturbent alors l’orientation caractéristique du relief.

L’occupation du sol s’organise en lien avec le relief. Les TERRES AGRICOLES, majoritaires, se répartissent entre champs et herbages, au léger avantage des premiers. Les labours (céréales, cultures fourragères, colza...) s’étendent le plus souvent sur les pentes douces des chavées, parfois sur des tiges dont le relief adouci a été recouvert de dépôts limoneux. Les herbages occupent les fonds humides, les versants plus pentus et ceinturent les villages et les fermes isolées.

Les BOISEMENTS, composés essentiellement de feuillus, occupent préférentiellement le sommet des tiges aux sols gréseux peu favorables à l’agriculture, ainsi que les pentes raides et mal exposées.

L’HABITAT traditionnel se groupe en de nombreux villages et hameaux, souvent en haut de versant de tige, voire sur la crête elle-même. Ce type de sites permet d’épargner au mieux les terres agricoles, tout en facilitant l’accès à l’eau qui sourd à la ligne de contact entre les grès du tige et les calcaires de la chavée.

Corollaire de ces implantations, beaucoup de noyaux d’habitat présentent une disposition parallèle aux courbes de niveau ou en sommet de tige, aisément perceptible depuis le versant opposé. L’habitat ancien est constitué de fermettes bi ou tricellulaires, auxquelles s’ajoutent quelques grosses fermes en carré. Des maisons ouvrières sont parfois présentes au centre des villages en fonction des activités industrielles passées, notamment celle des carrières. Le bâti vernaculaire utilise les matériaux locaux : calcaire ou grès selon le site. La brique est peu présente, sauf dans l’aire de la Campagne périurbaine de Nandrin ; ailleurs, son usage était réservé à quelques bâtisses plus cossues qu’elle distinguait de la maison commune en pierre.

De nombreux CHÂTEAUX et fermes seigneuriales apparaissent à la périphérie des villages ou isolés au milieu de la campagne. Le relief contribue à rendre très visibles ces bâtiments imposants, ainsi que leurs drèves lorsque celles-ci subsistent dans le paysage agricole qui les cerne.

La présence de grands axes routiers transversaux (E411, N4, N63 notamment) contribue à une diffusion de l’URBANISATION dans ces espaces ruraux, en particulier à proximité du sillon mosan et de ses grands pôles urbains de Liège, Namur, Huy et dans une moindre mesure Dinant.

Les ACTIVITÉS INDUSTRIELLES et TERTIAIRES n’imprègnent qu’une faible portion des paysages. Quelques carrières sont encore en activité sur les plateaux, par exemple aux Avins ou à Ouffet. Des zones d’activité économique sont en cours de développement, comme à Tinlot, Assesse ou Achêne ; leur impact visuel global demeure toutefois relativement limité.

## Traits communs



Les ondulations du relief créées par la succession des tiges et des chavées constituent un caractère structurant fondamental des paysages des Plateaux de Gesves - Ohey, d'Achêne et d'Ouffet. Elles s'atténuent dans la Campagne périurbaine de Nandrin. L'agriculture et les boisements se partagent l'espace de manière généralement très structurée, en fonction des conditions topographiques et pédologiques. Du sommet des tiges, les horizons sont souvent formés par le tige suivant (à gauche, vue depuis la N698 à Winget). En contrebas, lorsqu'elle suit l'axe du relief, la vue s'échappe à longue distance dans la chavée (à droite, chavée au sud d'Atrin).



La localisation de l'habitat par rapport au relief est diversifiée. Toutefois les villages occupent le plus souvent les hauts de versant de tige.

Le hameau de Sovet, devenu paroisse au 19<sup>e</sup> siècle, a connu alors un important développement autour de sa nouvelle église, sur d'anciennes terres communales au sommet du tige (1). En bas de versant se présente le hameau de Croix (2). Le bois situé sur le tige à côté du village dissimule un château, tandis que sur la droite un rideau arboré signale le cours d'un ruisseau au bord duquel s'implante le hameau.

Certaines localités s'étirent le long du sommet du tige (Atrin, photo du bas). Du bas des chavées qu'ils dominent, leur silhouette se découpe alors de façon très caractéristique sur l'horizon.





Se détachant dans le paysage, de nombreuses drèves révèlent la proximité de demeures seigneuriales, tel que cet alignement de peupliers à Wagnée.



De nombreuses fermes isolées se marquent dans le paysage, situées au milieu des terres agricoles qu'elles exploitent. C'est particulièrement le cas lorsqu'elles se localisent en position sommitale, comme ici la ferme la Nouve Pire près de Furfooz.



Plusieurs axes routiers majeurs relient directement certaines zones aux pôles économiques de Namur, Liège, voire Bruxelles. Ces voies rapides favorisent une périurbanisation principalement résidentielle, accompagnée çà et là du développement de petites zones d'activité économique, à l'exemple d'Assesse ci-dessus.

Proche de la nationale N4 qui croise l'autoroute E411 à quelques kilomètres de là, le village d'Assesse a connu un important développement résidentiel depuis les années 1960. Il en résulte la diffusion d'un habitat pavillonnaire en rupture avec le noyau villageois ancien dissimulé dans la végétation. A cette urbanisation résidentielle très perceptible s'ajoute l'impact visuel des hauts poteaux d'éclairage bordant la N4 et de vastes bâtiments industriels du parc d'activité de La Fagne visible à droite (entrepôts blancs).



Activité jadis répandue, l'extraction de la pierre subsiste en quelques sites comme à Ouffet, ci-dessus à gauche. Depuis les hauteurs les surplombant, ces carrières sont en général peu perceptibles. Des petites buttes boisées marquent parfois l'emplacement d'anciens sites d'extraction (photo de droite, près de Barsy).



## Plateau agricole de Gesves – Ohey



Les ondulations du relief sont régulières, aux chavées souvent très larges. Entre Sorée et Spase, la chavée atteint la largeur exceptionnelle de trois kilomètres (ci-dessus à gauche, vue vers Ohey). Les villages se répartissent sur le sommet des tiges, préservant ainsi l'espace central fertile. A cet endroit, la présence de limons sur les calcaires rend en effet les sols particulièrement aptes à l'agriculture. Dans le centre de l'aire, de nombreuses petites dépressions émaillent la surface des chavées, annoncées parfois par la végétation qui les cerne (ci-dessus au centre et à droite). Il s'agit soit d'anciennes fosses d'extraction de terres plastiques, soit d'une caractéristique géologique (dolines\*).



Plusieurs localités bénéficient du passage, à l'ouest de l'aire, de la nationale N4 et de l'autoroute E411, liaisons rapides vers Namur et Bruxelles. Ces villages connaissent un important développement résidentiel, comme Gesves (ci-contre en haut). A l'extrémité est de l'aire (photo du bas), le village de Marchin, marqué par une importante périurbanisation due à la proximité de l'agglomération hutoise, s'étend largement en haut du versant d'adret. Sur la droite de la photo, le relief s'accroît à l'approche de la vallée du Hoyoux et les boisements prennent davantage d'importance.



L'usage du grès dit « pierre d'avoine », à la tonalité jaunâtre caractéristique, apparaît dans le bâti traditionnel de bon nombre de localités situées dans la partie centrale de l'aire (Sorée).





## Plateau agricole d'Achêne



Depuis le pied du tilleul de Ronvaux, point culminant de l'ensemble paysager atteignant 340 mètres d'altitude et situé au sud-est de l'aire, la vue vers le nord embrasse un large panorama ondulé que limite un horizon très plane. La mosaïque des champs est ponctuée d'arbres isolés ou en alignements, de bosquets et de bois. L'habitat est surtout groupé, mais des implantations isolées sont également visibles.



Au nord de l'aire s'étend une large chavée, dont le sol limoneux est particulièrement propice aux grandes cultures. Les villages, localisés à leurs marges, désertent ces grandes étendues cultivées. Visible de loin, un parc éolien est implanté entre Thyne et Dorinne, profitant du caractère venteux du site.



L'aire est traversée par l'autoroute E411, dont l'impact visuel reste relativement limité grâce à la végétation dense qui la borde (flèche). A contrario, cette bordure continue de taillis interdit la vue vers le paysage environnant aux conducteurs qui empruntent l'autoroute (Sovet ; à l'arrière-plan, le village de Dorinne).



L'agglomération de Dinant (située en dehors de l'ensemble paysager) connaît une extension importante vers le plateau qui la surplombe à l'est. Activités économiques et résidences profitent de la N936, donnant accès à l'autoroute E411 à hauteur d'Achêne. Le caractère rural du paysage est localement altéré par ce bâti hétérogène (Fonds de Bouvignes, Dinant).



## Campagne périurbaine de Nandrin



La vue panoramique ci-dessus synthétise les caractères paysagers de l'aire. Le plateau couvert de vastes champs ouverts et de pâtures entourées de fil de fer alterne avec les vallonnements liés au Ruisseau du Fond d'Oxhe. Ces derniers sont ponctués de boisements qui constituent la limite visuelle de l'aire au nord. De nombreux pylônes rendent perceptible la proximité de la centrale nucléaire de Tihange, dont on aperçoit le panache (cercle jaune). Tant l'habitat, qui déborde des vallons, que les lignes à haute tension affirment le caractère périurbain de l'aire paysagère.



Un sous-sol en grande partie gréseux et exploité jadis dans de petites carrières locales explique l'usage abondant de cette pierre dans l'habitat ancien. La brique est également caractéristique et très présente dans le bâti dès le 19<sup>e</sup> siècle (Villers-le-Temple, Yernée, Aux Houx).



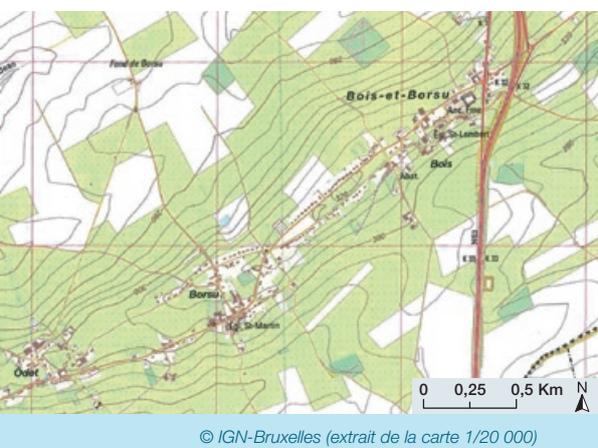
La N66 et la N63 sont des axes de diffusion de l'urbanisation, depuis Huy à l'ouest et l'agglomération liégeoise à l'est. Le développement en lien avec ces chaussées se caractérise par un bâti multifonctionnel et hétéroclite étiré le long de la N63 (à gauche, proximité des Quatre Bras à Nandrin) ou par la diffusion de nouveaux quartiers d'habitat pavillonnaire (au centre, Les Communes à La Sarte ; à droite, Scry). Le château d'eau, sur les hauteurs de Scry, constitue un point de repère dans une grande partie de l'aire.



## Plateau agricole d'Ouffet



Les vastes panoramas sont fréquents dans cette aire, qui est l'une des plus caractéristiques des paysages condrusiens. Ils offrent à la vue l'alternance des chavées agricoles, au parcellaire partagé entre champs et herbages, et des tiges, boisés ou parfois cultivés. Ici, une exploitation agricole isolée se signale par des hangars (Bois-et-Borsu). Les boisements plus importants sur la gauche de la photo signalent les pentes des vallons des affluents du Hoyoux, hors aire.



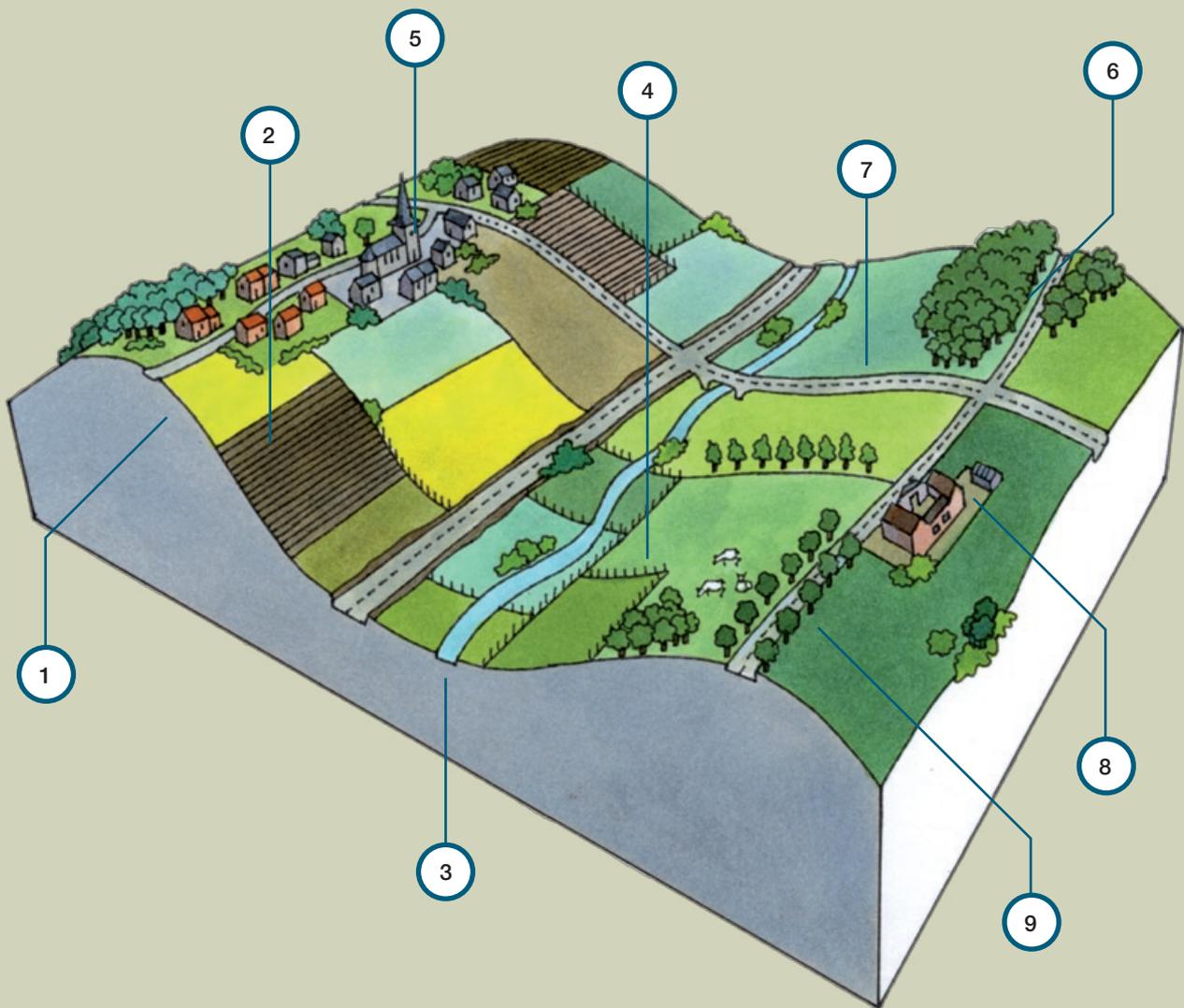
L'aire concentre une majorité de localités implantées le long d'une rue de sommet du tige. La carte topographique ci-contre illustre bien ces implantations linéaires, particulièrement marquées à Bois-et-Borsu ; la silhouette de son habitat, vue depuis la chavée au nord-ouest, se découpe au sommet du tige.



La N63 ou « route du Condroz » traverse l'aire du nord au sud. Elle se signale par l'alignement de poteaux d'éclairage et le flux des véhicules qui l'empruntent, mais reste relativement discrète (ci-dessus à gauche, Clavier). A Tinlot, à l'approche de l'agglomération liégeoise et profitant de cette voie rapide, une zone d'activité économique aux vastes bâtiments blancs s'est implantée à proximité de la nationale (ci-dessus à droite). Le panache de vapeur d'eau visible à l'horizon sur les deux photos localise les tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Thiange.

## Plateaux centraux

1. Relief caractérisé par une alternance de tiges gréseuses (crêtes) et de chavées calcaires (dépressions).
2. Cultures sur les pentes douces, voire parfois sur les sommets.
3. Petits ruisseaux s'écoulant selon la structure du relief, dans le fond des chavées.
4. Pâturages en fond de vallée humide ou sur versant mal exposé.
5. Village en grès et calcaire étiré le long de la crête.
6. Massifs de feuillus sur les crêtes ou sur les versants mal exposés ou abrupts.
7. Réseau routier perpendiculaire à la structure du relief, permettant une bonne perception des ondulations. Réseau secondaire dans l'axe des vallées.
8. Ferme isolée des noyaux villageois et positionnée en haut de versant.
9. Drève parcourant le sommet des crêtes.



## Enjeux

- Le développement de la périurbanisation de Namur (via la N4 et la E411), de Huy (par la vallée du Hoyoux jusqu'à Marchin) et de Liège (via la N63) déstructure l'éirement en haut de versant de certains villages, typique du Condroz. Un enjeu se pose en termes de possibilités de restructuration des villages affectés par l'étalement sur les versants et en termes de mesures anticipatives pour les autres.
- De nombreuses drèves plantées et des campagnes à l'allure de parc (campagnes paysagères), associées à d'anciens domaines seigneuriaux, caractérisent les plateaux agricoles centraux. Leur conservation ou replantation constitue un enjeu paysager majeur.

## Objectifs paysagers

1. Assurer un développement des villages respectueux de leur éirement linéaire en haut de tige.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Assurer la préservation des campagnes paysagères et le maintien ou le renouvellement des drèves associées aux châteaux.	PROTECTION-GESTION

## Pistes d'action

- Définir des prescriptions urbanistiques et paysagères garantissant le développement des villages en haut de versant afin d'empêcher l'étalement vers le bas du versant.
- Définir des périmètres d'intérêt paysager couvrant les campagnes paysagères associées aux châteaux.
- Préserver les drèves par des mesures de classement ; assurer leur remplacement (rajeunissement) de manière globale et coordonnée afin de garantir la rigueur de l'alignement.